



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24173624

Déposé / Reçu le

29 NOV. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 850. 890 334

Nom

(en entier) : Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires

(en abrégé) : I.I.S.N.

Forme légale : Fondation d'utilité publique

Adresse complète du siège : Rue d'Egmont, 5 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Conseil d'administration de l'I.I.S.N. - Cessation, nomination et composition
(Série A) au 1/09/2024. Assemblée du Conseil d'administration du F.R.S.-
FNRS du 25/06/2024

Suivant l'assemblée du Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS du 25 juin 2024, il a été décidé ce qui suit :

Administratrice et administrateurs (Membres cooptés) :

- Cessation au 8.02.2024 de M. Vincent BLONDEL, prénommé, Recteur de l'Université Catholique de Louvain.
- Nomination du 9.02.2024 au 31.08.2024 de M. Didier LAMBERT, prénommé, Recteur a.i. de l'Université Catholique de Louvain.
- Nomination au 1.09.2024 de Mme Françoise SMETS, prénommée, Rectrice de l'Université Catholique de Louvain.

Composition du Conseil d'administration de l'I.I.S.N. au 1.09.2024 (Série A) :

Administratrices et administrateurs - Membres cooptés :

SCHAUS Annemie, Rectrice de l'Université Libre de Bruxelles - Présidente
CASIMIR Georges, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique
CASTIAUX Annick, Rectrice de l'Université de Namur
DUBOIS Philippe, Recteur de l'Université de Mons
NYSEN Anne Sophie, Rectrice de l'Université de Liège
SMETS Françoise, Rectrice de l'Université Catholique de Louvain
VIVIERS Didier, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

Secrétaire :

Mme HALLOIN Véronique, Secrétaire générale du F.R.S.-FNRS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).